

18 septembre 2018

Communiqué de presse



Roselyne Conan est nommée Directrice générale de l'ANIL.

Responsable du pôle juridique de l'ANIL depuis cinq ans, Roselyne Conan a exercé différentes responsabilités en ADIL et à l'ANIL depuis près de 25 ans.

Reconnue pour ses qualités de juriste au sein du réseau et auprès des partenaires de l'ANIL, elle succède à Géraldine Chalencou, Directrice générale depuis août 2013.

L'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) a pour mission de contribuer à l'accès de tous à l'information sur le logement. Les ADIL apportent au public un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat. Chaque année, plus de 800 000 consultations sont apportées, dans les 120 lieux d'implantation et plus de 1 000 permanences. Centre de ressources des ADIL, l'ANIL a également pour objet de susciter la création d'ADIL. L'ANIL et les ADIL sont prévues par l'article L. 336-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

L'ANIL regroupe les principaux acteurs publics et privés du logement dont la diversité garantit l'indépendance et la neutralité : le ministère en charge du Logement, les associations de collectivités locales, Action Logement, l'Union Sociale pour l'Habitat, la CGLLS, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse Centrale Mutualité Sociale Agricole, les agences de l'État et d'autres organismes d'intérêt général en lien avec le logement, les représentants des professionnels du logement ou concourant au logement et les associations familiales et d'usagers.

L'ANIL, association loi 1901, est présidée par **Nicolas LACROIX**, représentant de l'Assemblée des départements de France.

[En savoir plus sur l'ANIL et les ADIL](#)

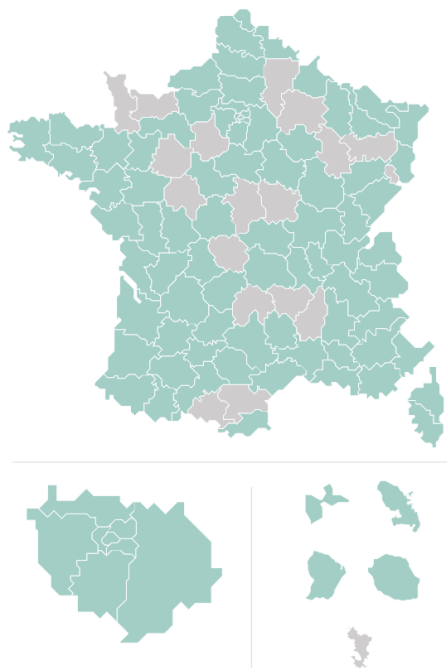
Contacts presse :

Hilda Schmit : 01 42 02 05 50

www.anil.org

Les chiffres-clés du réseau

82 départements sont pourvus d'une ADIL



Elles sont présentes à travers **120 centres d'information sur l'habitat**.

Elles assurent plus de **1000 permanences** au plus près des habitants, en mairie ou dans d'autres lieux d'accueil.

12 ADIL accueillent un **Espace Info Énergie**.

700 collaborateurs ont dispensé 807 000 consultations en 2017 avec notamment pour objet des consultations :

- **54,9 %** : la location ;
- **9,1 %** : l'accession ;
- **4,7 %** : la copropriété ;
- **11,3 %** : rénovation énergétique, travaux ;
- **8,4 %** : l'accès et le maintien dans le logement ;
- **3,7 %** : l'habitat indigne ou la non-décence du logement ;
- **2,1 %** : investissement locatif, fiscalité des bailleurs ;
- **5,8 %** : autres